

AFFICHÉ LE 06/01/2026

AVIS DE RÉTROCESSION

Publication effectuée en vertu de l'article R. 143-11 du Code Rural et de la Pêche Maritime, relatif à la publication des décisions de rétrocession

Valant certificat d'affichage pendant une durée de 15 jours	Visa et Cachet de la mairie	Date d'envoi par la SAFER : 15/12/2025
-------------------------------------------------------------	-----------------------------	-------------------------------------------

La Safer Occitanie porte à la connaissance des intéressés qu'à la suite d'une acquisition amiable, elle a procédé, selon les précisions ci-après, à la rétrocession des biens immobiliers ci-dessous désignés :

Dossier : RS 34 25 0140 01

Parcellaire :

Villeneuve-lès-Maguelone (34) :

- RAT DE MERLE : BA0054

Superficie totale du dossier : 71 a 64 ca

Attributaire : Monsieur MICHON Benoît

Profession : Artisan et Myciculteur

Motivation du choix : attribution d'un îlot foncier en vue de constituer une petite exploitation mycicole.

**Service Départemental
Hérault (34)**
Domaine de Maurin, CS
41013,
34973 Lattes Cedex
Tél : 04 67 07 10 70
service-34@safer-occitanie.fr

SIÈGE SOCIAL
10, chemin de la Lacade
Auzeville-Tolosane
BP 22125
31321 Castanet-Tolosan
Cedex
Tél : 09 70 10 20 30
service-accueil@safer-occitanie.fr

SA au capital de 6 982 624€
RCS Toulouse
SIREN 086 120 235
APE : 4299 Z

www.safer-occitanie.com

